

VUE REELLE REVISEE - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard





11- Depuis l'entrée de Vergies au niveau du bois de Bienflos

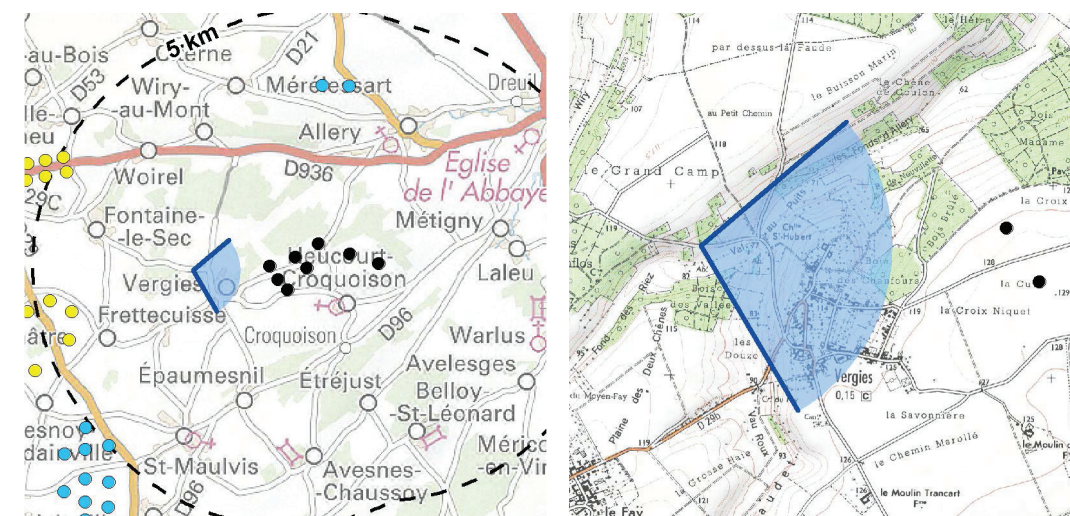
Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé sur une petite route de campagne reliant Fontaine-le-Sec à Vergies à travers les vallonnements du plateau. A l'arrivée sur Vergies, la route s'incline pour franchir un vallon sec et remonter le versant jusqu'au bourg. A gauche, la route est bordée par un talus boisé. A droite, elle accompagne les pentes du vallon où s'intercalent cultures, prairies et cordons boisés. A l'horizon, l'urbanisation de Vergies s'inscrit en longueur sur la crête du versant, entrecoupée de vergers et de bois. Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit dans l'axe de la route, au dessus de la silhouette de Vergies. Les boisements de l'horizon offrent une transition entre les mâts des éoliennes et l'urbanisation et rendent lisibles l'inscription du projet à l'arrière-plan de la vue. Par ailleurs, la présence de masses boisées au premier plan contrebalance l'échelle des éoliennes. L'impact est faible.

Coordonnées du point de prise de vue : X=616457/ Y=6982603 (Lambert 93)

Angle de vue : 100°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.6 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3.9 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



11- Depuis l'entrée de Vergies au niveau du bois de Bienflos

Commentaire révisé :

Aucune éolienne supplémentaire du nouveau contexte éolien n'est visible depuis cette vue. Aussi, aucun effet supplémentaire sur l'impact visuel du projet n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



VUE REELLE REVISEE - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard



3



12- Depuis la RD96 au nord de Métigny

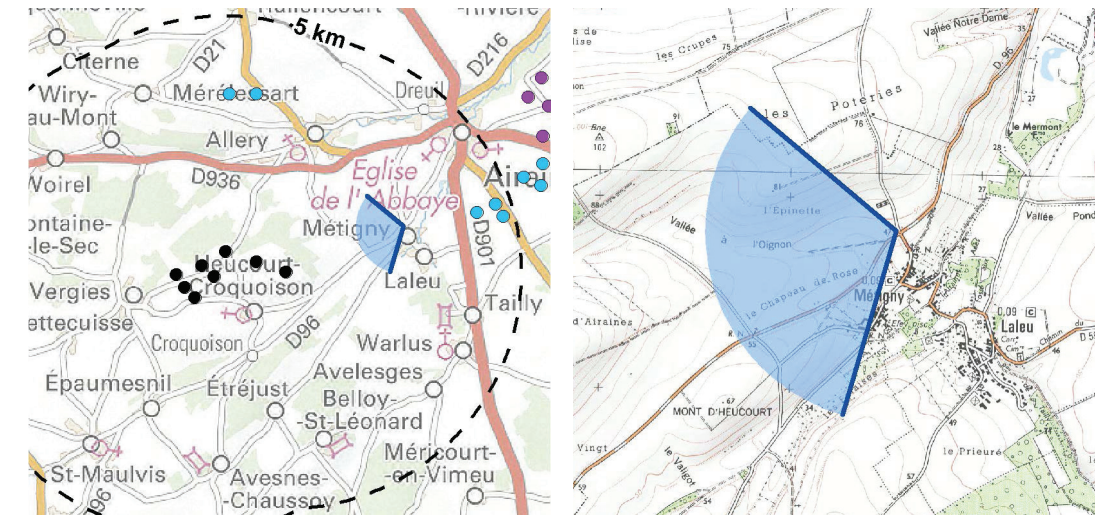
Commentaire initial (2017) : La vue est prise au niveau du carrefour routier situé au nord de Métigny. La route, en surplomb du bourg situé en fond de vallée, s'ouvre sur l'étendue ondulée formée par l'incursion de vallées dans le plateau. La vue est étagée de droite à gauche depuis l'avancée de plateau où s'inscrit le parc des Crupes, jusqu'au vallon d'Étrejust, en contrebas. Sur la pente, se succèdent à différents niveaux des «rideaux», talus produits par les labours successifs, soulignés par des haies. Au delà de cette nappe de champs, se détache la butte boisée où s'inscrit sur le projet. Les éoliennes se détachent en partie au dessus de la butte, en partie derrière une vallée. L'espacement des éoliennes permet une composition aérée et de ne pas surcharger la butte. Seule l'éolienne 8 présente un surplomb prononcé, les autres éoliennes s'inscrivent sur le versant et dans le creux de la vallée. L'impact est moyen.

Coordonnées du point de prise de vue : X=622870/ Y= 6983705 (Lambert 93)

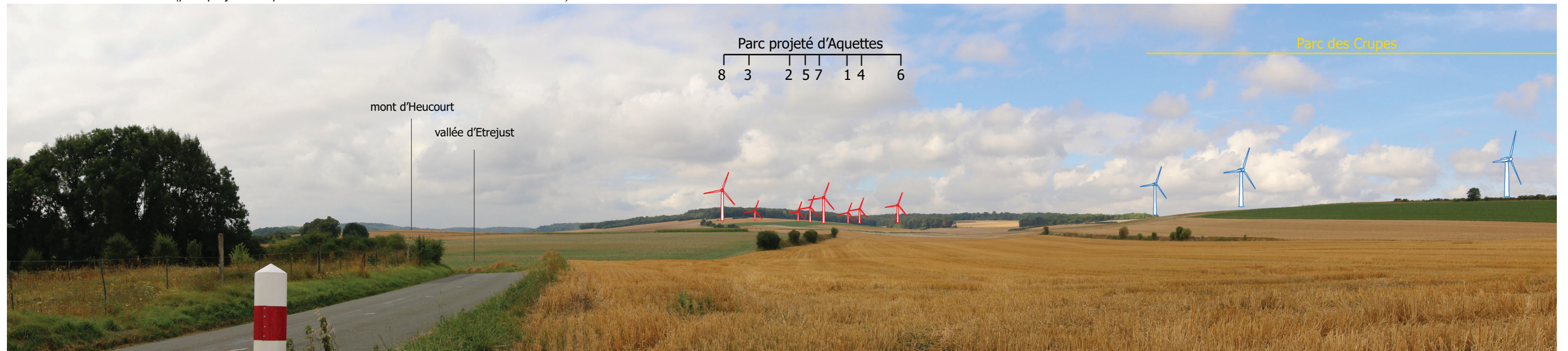
Angle de vue : 114°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.7 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4.9 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



12- Depuis la RD96 au nord de Métigny

Commentaire révisé :

Aucune éolienne supplémentaire du nouveau contexte éolien n'est visible depuis cette vue. Le parc des Crupes est quant à lui inexistant dans le nouveau contexte. Aussi, aucun effet supplémentaire sur l'impact visuel du projet n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)

